



# Le Myarolan

## Bulletin d'information

Hiver 2004 -2005

No 77

### LE POINT SUR LE PROJET DE PORT du TORRY à Mies-Tannay...



# LE PROJET DE PORT

Le Myarolan s'est efforcé de vous informer régulièrement (No 66, 69,71,72,73,76) et ne va pas vous infliger tout l'historique de l'idée du port de Mies-Tannay. Vous pouvez relire la plupart de ces numéros sur le site internet de la Commune de Mies : <http://www.mies.ch/myarolan/myarolan.html>) ou en faire la demande au greffe.

Le site web du Port du Torry est également riche d'informations fournies par la Coopérative en charge du projet : (<http://www.terre-sainte.ch/port/index.html>).

La mise à l'enquête du PPA (Plan partiel d'affectation) s'est terminée à fin juillet 2004 et a montré que certains, sans s'opposer à un port à Mies-Tannay, pensent que « ce » projet de port ne correspond pas au souhait de la majorité de la population. En effet, la Commune de Tannay a reçu 5 oppositions et Mies en a enregistré 12, dont celle du Groupement soutenu par plus de 1300 signatures. Certes ces signatures ne sont de loin pas toutes valables ou n'émanent pas d'habitants de Mies ou Tannay. Certaines sont celles de mineurs n'ayant pas encore le droit de vote, d'autres sont le fait de quelques amnésiques ayant signé plusieurs fois...

Que reprochent-ils à « ce » projet de port ? D'abord (principalement) son gigantisme (260 places), puis le fait que son intérêt pour les habitants de Mies-Tannay n'a pas été démontré.

A cela, la Coopérative répond que la taille a déjà été diminuée par rapport au projet initial qui en comportait 310, nombre qui avait d'ailleurs été entériné par toutes les instances cantonales concernées. « 260 places sont nécessaires pour assurer la rentabilité économique et garantir des places bon marché » assure Patrick Simon, le Président de la Coopérative du Port. En effet, une soixantaine de places ne coûteront que 21 000 francs (les deux Communes en ont réservé les deux-tiers pour un usage qu'elles détermineront), puis une centaine de places seront accessibles à 29 000 ou 38 000 francs; la centaine restante se vendra à des prix s'échelonnant entre 42 000 et 85 000 francs ce qui fait un prix moyen de la place tournant autour de 37 000 francs, montant jugé raisonnable.

Actuellement, les 260 places ont été souscrites, dont 143 par des habitants de Mies-Tannay et 40 par les deux Communes concernées. 100 souscriptions émanent de navigateurs d'autres régions plus ou moins éloignées de la Terre-Sainte voire de France voisine et une centaine de personnes sont encore en liste d'attente. Ce n'est un secret pour personne, la demande en places d'amarrage est forte autour du Léman, mais ne faudrait-il pas - et là ce n'est que l'opinion personnelle de la rédactrice - évaluer la fréquence de ce loisir chez ceux qui s'y adonnent et s'efforcer de satisfaire la demande des personnes qui naviguent régulièrement. Parallèlement, il faudrait prévoir la possibilité

de pouvoir louer des bateaux à l'heure ou à la journée pour tous ceux qui ne désirent pas, pour diverses raisons, acquérir un bateau mais souhaitent en réalité ne profiter de notre port qu'épisodiquement. En ville, où l'espace de stationnement est réduit, on lutte (efficacement !) contre les « voitures-ventouses »... Pour protéger durablement notre bord de lac, ne faudrait-il pas aussi tenter de décourager les « bateaux-ventouses » ? C'est ce qui se passe actuellement au port de Founex (et qui est envisagé aussi pour Mies-Tannay) où, m'a confié Monsieur Didier Tripet, un garde-port relève les bateaux qui ne sortent pas, ce qui permet ensuite à la Municipalité d'agir.



*Regard sur le futur port depuis la plage*

Quelle suite à tout cela ? Une très longue séance de conciliation avec les opposants a eu lieu le 23 novembre au

cours de laquelle certains particuliers riverains ont reçu des assurances qui leur permettront de retirer leur opposition. Les milieux écologistes sont disposés à discuter et négocier. Mais le noyau dur (APSPMT), le plus important en nombre, défendu par Maître Bovay campe sur ses positions.

Le 6 décembre 2004, une nouvelle séance de conciliation a été tenue avec les 5 conseillers ayant formulé l'opposition écrite qu'ils avaient eux-mêmes présentée lors du dernier conseil communal. Le 18 janvier, les deux Conseils communaux de Mies et Tannay se réuniront à la Salle communale de Tannay avec les membres de la Coopérative du Port pour une séance d'information. Des images 3D montrant l'impact du port projeté aideront les participants à voter le PPA (Plan partiel d'affectation) en connaissance de cause et devraient contribuer à la levée des oppositions le 2 mars 2005 lors d'un Conseil communal extraordinaire qui aura lieu au même instant dans les deux Communes.

Dès ce moment et quel que soit le résultat du vote du Conseil communal, les citoyens Myarolans et Tannayrois pourront encore s'opposer à la décision de leur législatif par le biais du référendum communal. Il est à relever que cette procédure est fort rare mais finalement très simple et rapide. La demande de référendum doit être adressée à la Municipalité par un Comité référendaire de 5 électeurs. Au moins 163 signatures (1/5 du nombre d'électeurs,

cf. Loi sur les Communes chap. IV, art. 107ss. sur le référendum en matière communale) devront ensuite être déposées dans les 20 jours et validées par la Municipalité. Cette dernière fait suivre alors au Conseil d'Etat et ordonne une votation populaire communale dans les 30 jours (art.111).

Tout cela n'est pas anodin. Beaucoup se sont depuis longtemps investis dans ce projet, de grosses sommes ont déjà été engagées, les enjeux sont considérables. On se trouve donc face à un choix de société - un choix politique - qui requiert de chacun une connaissance du projet et des objectifs qu'il poursuit, mais aussi une vision personnelle des infrastructures dont notre commune a besoin. La votation sur le PPA du port met le citoyen devant un choix politique. Il importe que ce choix puisse se faire dans la sérénité et en toutes connaissances de cause. GM

## Réception des nouveaux habitants

Grâce à l'initiative d'une Commission du Conseil communal, composée de Philippe Meier, Jean-Luc Ray et Georgette Marchand, avec l'énorme soutien actif des ROP (retraités ou presque, menés activement par Pierre Läng) et en collaboration avec Paola Mascali, Municipale, la Commune a pu accueillir les nouveaux habitants arrivés à Mies entre le 1er janvier 2003 et le 15 août 2004 d'une façon très conviviale. Mercredi 15 septembre, sur le site des Sorbiers, onze tables fleuries dressées par nos fidèles employés communaux et les ROP sous le chapiteau devant la cafétéria de l'Ecole, ont accueilli 90 adultes et 28 enfants (sur les 310 concernés) qui avaient répondu à l'invitation lancée par la Commune. A l'accueil, chacun a reçu un verre aux armoiries de la Commune avec mission de le conserver pendant le repas et de l'emporter ensuite comme souvenir. Sur

une musique typiquement helvétique avec le groupe de Madame Zieri et après l'accueil par Pierre-Alain Schmidt, le Président du Conseil Communal, chacun a pu se sustenter devant un magnifique buffet. Puis au dessert, ce fut au tour du syndic, Patrice Engelberts de s'adresser aux nouveaux contribuables (!) en rappelant quelques particularités de notre Commune et en présentant tous les employés communaux ainsi que les membres de l'exécutif.

Cette soirée, qui n'avait plus eu lieu depuis 10 ans, restera certainement un bon souvenir dans la mémoire de chacun et, si la nouvelle Municipalité prochainement élue n'en décide pas autrement, espérons qu'elle se reproduira à l'avenir, comme envisagé, tous les deux ans. GM



### Les aînés au fil de l'eau



Vendredi 17 septembre, par une belle journée ensoleillée, départ en direction de Seyssel et Culoz par le chemin des écoliers ce qui permet d'admirer de charmants paysages. Mais pas le temps de s'ennuyer, après un excellent café-croissant à l'Auberge d'Anglefort, Jean-Pierre Bizet l'artisan souffleur de verre, de Ceyzérieu, dans son ample et traditionnelle chemise blanche, façon pour nous un ravissant flacon de parfum qu'il décore d'une fine feuille d'or. Ses explications nous montrent à quel point cet artiste est heureux de faire partager le savoir-faire hérité des maîtres verriers des siècles passés. Puis à Lavours, c'est au tour du

dinandier de la cuivrerie du Bugey de parler du métier qu'il a reçu de son père, « le maître » comme il l'appelle, en transformant devant nous, une feuille de cuivre en pied de lampe à pétrole. Le repas, couronné par l'omelette norvégienne, précéda la balade en bateau sur le canal de Chavière qui relie le Rhône au Lac du Bourget. Ce moment de détente au fil de l'eau fut fort apprécié par les participants. Finalement, le car reprend tout le monde au village moyenâgeux de Chanaz et c'est déjà le retour... Merci à la Municipalité et à Paola qui s'est dépensée sans compter et grâce à qui cette journée fut une parfaite réussite. GM

## L'amicale

«Par Monts et Lavaux»

Le 11 septembre, l'Amicale de LMies décide d'aller humer les grappes de plus près. Ils prennent le train pour Vevey, se hissent toujours par le même moyen sur le haut du coteau, puis s'offrent un joyeuse descente à pied dans les vignes de Rivaz pour s'embarquer à Vevey sur le bateau qui les a ramenés à bon port. GM



## Le Club

Cela a commencé il y a deux ans par trois personnes qui voulaient boire un café... ensuite l'apéro... et pour finir un lunch. Elles étaient 3, puis 5, puis 6 et aujourd'hui ce sont 10 joyeux convives qui, une fois par mois, à l'initiative de Paola Mascali, se retrouvent pour manger ensemble à midi. Tous les participants ont glissé un billet avec le nom de leur restaurant préféré dans le chapeau de Paola, puis par tirage au sort, on épuise une à une les propositions, ce qui est l'occasion pour tous de découvrir d'excellents « coins à manger » et surtout de passer un bon moment de convivialité et de retrouvailles. Les prochains rendez-vous sont fixés au jeudi 20 janvier à la Bécassière, 3 mars aux Balances à Versoix, 7 avril à la plage à Gland et 12 mai à la Clef d'or à Bursinel.

Si vous avez envie de vous joindre à eux, passez un coup de fil à Paola Mascali (tél. 022 755 32 54) afin qu'elle puisse réserver à temps et... bon appétit. GM

## Hausse des impôts communaux...

Lors du dernier Conseil communal, l'arrêté d'imposition pour 2005 avec une hausse de 8 points a été approuvé... à contrecœur car, comme le relevait un conseiller, « malgré ces augmentations, le canton ne va pas mieux! ». Il est grand temps de signer et faire signer la pétition « La parole aux communes » (qui est disponible au greffe communal). GM

## Un télégramme...

en provenance des participants au Tour de la Commune organisé par les ROP

Tour commencé à 15h30 - stop - environ 80 adultes et enfants - STOP - partis vers la Pierre à Pénys où nous avons bu et mangé une pomme - STOP - continué vers la Bécassière - STOP - passés dans les bois de Veytay, visite des écuries, arrivés sur le terrain de polo où il y avait un entraînement - STOP - arrivés à l'école où un apéro a été offert par la Municipalité, puis repas poulets-salades. Excellent après-midi, à refaire chaque année, merci les ROP ! GM

## CONCOURS de SOUPES au SORBIER

Félicitations à tous ceux et celles qui se sont investis pour faire partager leur savoir-faire et leur talent.



Les vainqueurs sont :

1er prix, Messieurs Philippe Meier et Robert Méroz

2e prix, Monsieur Badreddine KASMI

3e prix, Madame Céline Thyssen

Prix du public, Mesdames Sandrine Whipps et Stéphanie Meier

Nous ne résistons pas à vous donner la recette de Monsieur Badreddine KASMI (à la page suivante)

## Soupe aux légumes « Saveurs orientales »

Ingrédients pour 6 - 8 personnes :

4 pommes de terre  
1 kg de courge (Musquée de Provence)  
2 navets, 2 poireaux  
1 branche de céleri, et du persil  
40 g de gingembre frais épluché, finement haché  
5 capsules de cardamome  
2 anis étoilés, 2 feuilles de laurier  
1 c. c. de curry Madras  
1/2 bâton de cannelle  
8 dl d'eau (bouillon de poule) selon les goûts  
1,5 dl de crème entière  
2 c. s. d'huile d'olive  
Sel, poivre de Cayenne

Faire revenir les poireaux et le céleri émincés ainsi que les autres légumes débités en petits dés dans l'huile d'olive. Ajouter l'eau ou le bouillon de poule. Former un petit sachet de toile et y déposer les épices, ajouter. Mijoter à couvert jusqu'à ce que les légumes soient tendres. Retirer le sachet d'épices, réduire en purée et passer. Affiner avec la crème et terminer la cuisson en ajoutant le sel, le poivre de Cayenne.

**Conseil pour une présentation festive :** découper le couvercle de 5 petites courges décoratives et les évider (c'est un peu dur). Verser la soupe dans les courges et servir.

tation financière pour encourager les communes à entrer en matière.

Que faut-il entendre par fusion dans ce cas ? Ce terme signifie réunion de deux ou plusieurs communes qui renoncent à leur identité juridique, mais en aucun cas il ne s'agit d'une perte d'identité, chaque commune gardant ses particularités.

Quelle est la raison de ce projet ? D'après une étude faite au niveau cantonal, une commune devrait compter au moins 3.000 habitants pour être vraiment viable. On comprend de ce fait la démarche de la

commune de Chavannes-des-Bois qui compte à peine 500 âmes.

Le Syndic voit dans une éventuelle fusion un avantage pour les trois communautés qui pourraient bénéficier de l'incitation financière si le projet se réalisait avant le 31 décembre 2009. Les Municipalités ont la possibilité de prendre l'initiative d'entrer dans une telle démarche ; dès lors, elles ont le devoir d'assurer une large information de sorte qu'un débat public puisse s'instaurer. Nous aurons donc l'occasion de revenir sur ce sujet. FG

## En hommage à Bernard Barbeau



Bernard Barbeau s'en est allé le 29 juillet alors qu'il séjournait dans son chalet près d'Arolla où il aimait se ressourcer.

C'était une personnalité généreuse, ouverte au monde, aux intérêts multiples. On aimait le rencontrer et l'écouter parler avec abondance de ses activités, de ses recherches, de ses découvertes. Avec passion, il s'est consacré à l'histoire, celle de notre patrimoine, et il s'est proposé de retracer l'histoire du village de

Mies. Il lui a fallu de la patience, de la persévérance pour découvrir l'origine lointaine de notre village, sa première mention dans les plus anciens documents trouvés aux archives et pour retracer ensuite son histoire à travers les siècles. Ce travail de bénédictin a donné naissance à un beau livre, « Mies, à l'écoute de son passé », édité par la Commune de Mies en 1993. Il a ensuite collaboré avec Mme Jacqueline Luquiens-Coindet pour composer un livre consacré à la commune de Chavanne-des-Bois. Récemment, Bernard Barbeau a répondu à la demande de quelques personnes curieuses de connaître le sens de l'appellation de Terre Sainte, une dénomination qui n'a pas manqué de surprendre avant de devenir courante. Son texte, « La Terre Sainte, mythe ou réalité sur l'origine d'une appellation », reflète ses qualités: la recherche patiente, l'interrogation critique, l'honnêteté scientifique.

L'histoire de l'Eglise le passionnait également et sur ce sujet ses opinions ne manquaient pas d'une véritable indépendance d'esprit. Discret, il était toujours prêt à répondre à un appel; disponible, ouvert aux relations sociales, il a créé un groupe de jeunes de Saint-Robert par exemple.

## PLONGEONS ! ...à 25 minutes de «chez nous»

Depuis le 1er septembre dernier, les Myarolans ont accès à la piscine de Bassins et bénéficient d'une réduction de 2 fr. sur le prix d'entrée (4 fr. au lieu de 6 fr.). La réalisation de ce magnifique bassin a réuni les efforts de plusieurs communes (Arzier, Le Vaud, Mies, St Georges, Nyon et Bassins), d'un organisme privé (Clinique de Genolier) et a été réalisé par une société anonyme de droit privé. C'est un bel exemple de réussite économique, écologique (construction en bois notamment) et politique. GM

## Un projet de fusion entre trois communes



de Chavannes-des-Bois, de Tannay et de Mies. C'est la raison pour laquelle le Myarolan tient à rappeler les grandes lignes d'un exposé qui ouvre une perspective d'avenir intéressante et qui mérite réflexion.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a élaboré un projet de loi qui prévoit une procédure de fusion entre des communes et a même prévu une inci-

Dans son discours du 1er août, le Syndic de Mies, M. Patrice Engelberts, a parlé d'un projet d'alliance possible entre les communes

# LA VIE DE LA COMMUNE

L'histoire se raconte par les objets aussi. Ainsi il a constitué un petit musée du vélo où se côtoyaient les plus vieilles bicyclettes, une collection que bien des élèves ont pu admirer remontant ainsi au temps des pionniers de la petite reine. Fondateur du Vétéran vélo club, il a participé à des rallyes juché en équilibre sur des modèles anciens.

Difficile de faire le portrait d'un être; que retenir ? son courage face aux circonstances, sa curiosité, sa tolérance, son amour de la vie, son enthousiasme communicatif ? Nous ne verrons plus sa haute silhouette, son sourire, sa cordialité, mais nous garderons le souvenir de sa personnalité si riche. FG

## COMITA

La Société des Eaux a été dissoute en fin d'année dernière. Grâce à elle une nouvelle société est née : COMITA (Commugny, Mies, Tannay) qui est sans but lucratif et veut oeuvrer pour la jeunesse, le sport, et la culture. Pour développer un tel projet il fallait trouver des jeunes prêts à s'investir et pour Mies, Paola Mascali a déniché un groupe de huit jeunes gens et jeunes filles intéres-

sés, Laure Figeat, Aurore Hepp, Sonia Lanzilotto, Nicolas Caccioppo, Olivier et Robin Fantino, Lionel Hug et Martin Luginbühl. Tannay a fait de même. A Commugny ce ne fut pas nécessaire car il existait déjà une Commission jeunesse. Il ne reste plus qu'à mettre ces pionniers en contact pour créer un groupe de réflexion et de travail, avec l'espoir que prochainement ils soumettront des projets aux Municipalités en vue de leur réalisation ! GM

## Carnet de route

Les événements qui ont marqué la vie de la commune entre le 1er septembre 2003 et le 31 août 2004 :

Nous saluons avec joie la naissance de Stoios Thomas, Schieffelbusch Dimitri, Whipps Tamara, Karlen Manu, Fernandes Antunes Aline et Romain, Wurznner Annebo, Slavic Isadora, Zanette Alicia, Jacquat Nicolas, Christiansson Thomas, Garotti Giulio, Coderey Anaïs, Munz Mael, George Sophie, Götz Gillian, Nobrega Lisa, Granata Adriano, Peter Jonas, Bonzamba Francis, Bründler Amanda, Fleury Loïc, Wauters Thibaut.

Nous regrettons de devoir annoncer le décès de Kormann Willy, Iseli Marguerite, Merkle Elsa, Rochat Edith, Tricon Hulda, Nicolier Edith, Ostertag Françoise, Gaud Marcel, Jaccard Lisette, Bochatay Louis, Destraz Maurice, Heller Elisabeth, Barbeau Bernard, Gay Anne-Marie.

Les autorités et les habitants de la commune s'associent à la peine des familles dans le deuil.

La Municipalité a par ailleurs adressé ses vœux de santé et de bonheur à Mmes Widmer Ruth, Claudet Cécile, Pallavicini Teodora pour leur 90ème anniversaire et Mmes Gaud Raymonde, Jean Odette, De Mercurio Yvonne, M. Schnetzer Roland pour leur 80e anniversaire.



12 Octobre 1978  
- 16 Juillet 2004

Nous apportons notre soutien à la famille Bisceglia qui se bat afin que la justice américaine condamne avec la plus grande sévérité celui qui a provoqué la mort de leur fils car son agresseur a déjà pu sortir de prison grâce au versement d'une caution de 1 million de \$ !

En effet, Christian a été tué à la sortie d'une discothèque l'été dernier à Los Angeles où il effectuait ses études. Si vous voulez témoigner votre amitié à sa famille, apposez votre signature sur le site internet <http://www.christian-bisceglia.com> en souvenir de Christian qui avait passé toute sa jeunesse à Mies. GM

## Nouvelles de La Clairière

**Parking** > D'abord le parking, vous l'avez constaté, s'est agrandi et il est désormais bien organisé. Il semble bien utile, à voir son taux d'occupation.

**Agrandissement** > Les Ems répondent à un besoin de plus en plus grand. Aussi a-t-on songé à agrandir La Clairière qui compte actuellement 56 lits et qui se verra doté de 20 lits supplémentaires. Ce nouveau bâtiment sera construit entre Clairière I et II, le long du passage actuel qui relie les deux bâtiments; de plus, Clairière I se verra agrandie du côté du village. Les démarches nombreuses, vous l'imaginez, ont abouti et le permis de construire est accordé. Restent les modalités de financement que quelques généreux donateurs vont aider à résoudre.

**Situation actuelle** > Les restrictions budgétaires annoncées par l'Etat vont toucher tous les Ems ; elles seront lourdes de conséquences à tous les niveaux et elles inquiètent à juste titre le personnel. La Clairière emploie 85 personnes, ce qui constitue 56 postes à plein temps. Il est à souhaiter que l'autorité politique prenne conscience de l'engagement et de la responsabilité qu'exigent l'accompagnement et les soins aux personnes âgées.



**Les activités** > Il faut ajouter un aspect important du service aux résidents; des animations sont organisées pour que les personnes âgées bénéficient d'activités nécessaires à leur bien-être: poterie, vannerie, dessin, chant, gym ... Deux fois par année, quelques résidents partent en vacances, douze jours où la vie devient autre. Cette année, ils ont séjourné en Ardèche en juin et au Cap d'Agde en septembre. Vous imaginez le travail qu'entraîne une telle entreprise et les problèmes d'intendance qu'il faut résoudre.

Madame Malagoli nous a reçues avec son amabilité coutumière, malgré les soucis que créent la situation actuelle et les charges nouvelles qui s'ajoutent à ses responsabilités. Elle se plaît à reconnaître qu'elle est entourée d'un personnel qui s'investit beaucoup, qui est motivé. Tous et toutes ont à cœur d'assurer le confort des résidents; souhaitons qu'ils puissent continuer à travailler dans des conditions favorables. FG

## Cela s'est passé à fin 2004



**Jeudi 9 décembre:** verrée de l'Avent et petit Marché de Noël au Pressoir de la famille Meylan.

**Vendredi 10 décembre à 11h30:** repas de NOËL des Aînés à la Grande Salle de Tannay.

**Samedi 15 décembre à 18h30:** Conseil Communal suivi du repas du Conseil

**Jeudi 16 décembre à 18h:** arrivée du Père Noël pour les Enfants à l'école au Sorbier.

## Merci Martine

Vous aurez peut-être noté qu'il n'y a - hélas - plus que deux noms à la rédaction du Myarolan. En effet, Martine Ammann qui oeuvrait depuis l'hiver 1993 a renoncé à assumer la tâche de rédactrice en chef pour des raisons professionnelles et familiales. Nous le regrettons sincèrement et la remercions pour ses 10 ans d'activité bénévole au sein de notre Myarolan. Nous espérons vivement que, parmi les lecteurs assidus et peut-être parmi les nouveaux habitants, quelques plumes viendront nous aider ne serait-ce que pour participer au « Courrier des Lecteurs » qui n'a jamais pu paraître faute... de courrier. Pour vous faciliter la tâche, vous pouvez envoyer d'un clic de souris vos quelques lignes à [geomarchand@bluewin.ch](mailto:geomarchand@bluewin.ch). GM



**La Municipalité et les employés communaux, souhaitent à tous les Myarolans une excellente santé et une année 2005 pleine de joies et de bonheur.**

**Rédaction:** Françoise Gaud 022 755 17 82, Georgette Marchand 022 755 18 75,  
Photographe: Jean-Luc Ray à Mies 022 755 57 77 / Impression: APPI à Gland /  
PAO: Atelier Pointif à Nyon 022 361 14 48